



Commune des Avirons

Extrait N° 7 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 18 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

22 DEC. 2020

que la convocation du Conseil a été faite le **09 décembre 2020** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **28**.

Pour le Maire absent,
Le 1^{er} adjoint



Alphonse HOARAU

Présents : M. Eric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Nathalie CALTEAU – M. Jean Max ROPAULD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – M. Bruno CORÉE – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCLUME – Mme Julia DUBOURG BEGUE – M. Stéphane VARCOURT – Mme Julie Rose MEZINO – M. René VLODY – Mme Colette ANELARD CADERBY – Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE.

Procurations : M. Régis BOURDIL a donné mandat à M. Alphonse HOARAU – Mme Suzie CUVELIER a donné mandat à Mme Line Rose BAILLIF – Marie Hélène RICQUEBOURG a donné mandat à Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – Mme Christine BARET a donné mandat à M. Frédo FERRERE.

Absent : M. Paul FORT.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame MEZINO Julie Rose** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **MEZINO Julie Rose** est désignée pour en assurer les fonctions.

❖ *Mme Lise Marie DANDIN est arrivée à la mise en discussion de l'affaire n° 2.*

& &
&

AFFAIRE N° 7 / Salle Georges Brassens
○ Modification tarifaire

Hôtel de Ville

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

.../...

Dans un souci de fidélisation du public de la Salle Georges Brassens, le Maire propose au Conseil de modifier la tarification actuellement pratiquée notamment par l'institution d'une tarification plus avantageuse via la création de cartes d'abonnés.

Ainsi, la tarification proposée est la suivante :

1) Tarifs sans abonnement

Genre	(Plein Tarif) Adultes	(Tarif Réduit) Enfants (0 à - 18 ans) et étudiants sur présentation de justificatif
Théâtre / Concert	10 €	5 €
Humour / Evénement exceptionnel	15 €	8 €
Famille / Jeune public	7 €	4 €
Festival Jeune public	3 € unique	
Atelier / Partenariat / Spectacle amateur	2 € unique	
Spectacle ou Evènement extérieur	5 € unique	
Cinéma	4 € unique	

2) Tarifs cartes "abonnés" :

Carte Individuelle	8 €
Carte Famille (6 personnes maximum)	15 €

3) Tarifs avec abonnement

Genre	(Plein Tarif) Adultes	(Tarif Réduit) Enfants (0 à - 18 ans) et étudiants sur présentation de justificatif
Théâtre / Concert	6 €	3 €
Humour / Evénement exceptionnel	12 €	6 €
Famille / Jeune public	5 €	3 €
Spectacle ou Evènement extérieur	3 €	
Cinéma	2 € unique	

4) Tarif solidaire :

Pour toutes personnes de + 62 ans et les demandeurs d'emploi : la grille des abonnés est applicable pour une place sur présentation du justificatif au nom du titulaire.

Genre	Personnes de + 62 ans et les demandeurs d'emploi
Théâtre / Concert	6 €
Humour / Evènement exceptionnel	12 €
Famille / Jeune public	5 €
Spectacle ou Evènement extérieur	3 €
Cinéma	2 € unique

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **Fixe** les nouveaux tarifs ainsi qu'il suit :

1) Tarifs sans abonnement

Genre	(Plein Tarif) Adultes	(Tarif Réduit) Enfants (0 à - 18 ans) et étudiants sur présentation de justificatif
Théâtre / Concert	10 €	5 €
Humour / Evènement exceptionnel	15 €	8 €
Famille / Jeune public	7 €	4 €
Festival Jeune public	3 € unique	
Atelier / Partenariat / Spectacle amateur	2 € unique	
Spectacle ou Evènement extérieur	5 € unique	
Cinéma	4 € unique	

2) Tarifs cartes "abonnés" :

Carte Individuelle	8 €
Carte Famille (6 personnes maximum)	15 €

3) Tarifs avec abonnement

Genre	(Plein Tarif) Adultes	(Tarif Réduit) Enfants (0 à - 18 ans) et étudiants sur présentation de justificatif
Théâtre / Concert	6 €	3 €
Humour / Evènement exceptionnel	12 €	6 €
Famille / Jeune public	5 €	3 €
Spectacle ou Evènement extérieur	3 €	
Cinéma	2 € unique	

4) Tarif solidaire :

Pour toutes personnes de + 62 ans et les demandeurs d'emploi : la grille des abonnés est applicable pour une place sur présentation du justificatif au nom du titulaire.

Genre	Personnes de + 62 ans et les demandeurs d'emploi
Théâtre / Concert	6 €
Humour / Evènement exceptionnel	12 €
Famille / Jeune public	5 €
Spectacle ou Evènement extérieur	3 €
Cinéma	2 € unique

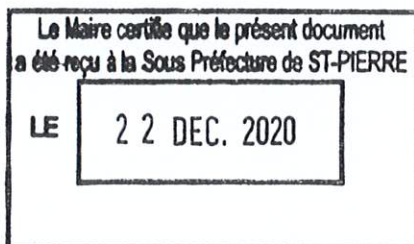
➤ **Prend acte** de l'application de cette nouvelle tarification dès opposabilité de la présente délibération.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Pour le Maire absent

Le 1^{er} Adjoint



Alphonse HOARAU